

Chants sacrés en Nouvelle-France

Louise Courville

Volume 5, numéro 2, été 1989

En avant la musique!

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7506ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Courville, L. (1989). Chants sacrés en Nouvelle-France. *Cap-aux-Diamants*, 5(2), 29–31.

ra te o o ra le domi num in a tri o an cto e jus sanc

to e jus

Aux Mottet au s^t sacrement

in domi no qui de bo gaude bo te scul ta bo in

de o je su me o in domi no qui de bo gaude bo gaude bo in de o je su me o

te scul ta bo in de o je su me o lae ta bor a ta bor su per lo qua tua

Motet du Saint-Sacrement composé au XVII^e siècle. (Archives des Augustines de Québec).

CHANTS SACRÉS EN NOUVELLE-FRANCE

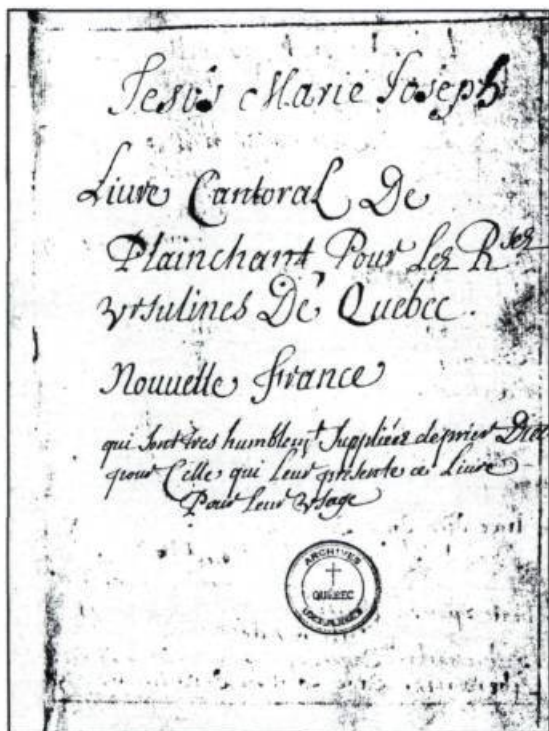
par Louise Courville*

Le Te Deum Laudamus résonne sous les voûtes de la petite église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, en ce premier août 1639. Les six femmes consacrées ont d'abord embrassé ce sol du Nouveau Monde où elles viennent donner leur vie. Le peuple et le gouverneur les regardent émus et reconnaissants. On entend le bruit des canons et les rires des enfants... Ainsi s'effectue l'entrée officielle à Québec de nos premières Ursulines et Augustines. L'exhubérance et la joie débordante de ces dernières s'étaient déjà manifestées la veille, comme l'annaliste en fait écho: «Enfin, le 31^e de juillet, nous conçûmes quelques espérance d'arriver à Québec... On nous mit à terre à l'île d'Orléans, qui pour lors n'étoit point habitée... Nous avions une joie qui ne se peut exprimer de nous voir dans ces grands bois, que nous fîmes retentir par nos cantiques, donnant mille louanges à Dieu de ce qu'il nous avoit conduit si heureusement en ce lieu».

Quelques mois auparavant, Marie de l'Incarnation avait quitté son cloître de Tours. En compagnie de la meilleure chantre du monastère, soeur de Saint-Joseph, elle avait entonné le **Magnificat** en recevant son obédience pour le Canada. Soeur de Saint-Joseph, dite de la Troche Savonnière, connaissait aussi la viole de gambe.

L'importance de la musique

Dans le vaisseau, si «roulant» qu'elles peuvent à peine se tenir debout par gros temps, elles ne dérogent pas à leurs exercices de religion, récitant les offices en chœur, chantant la sainte messe, les fêtes et les dimanches, ainsi que «l'après-dîné» et les «vespres» quand la température le permet. Les *Annales* de l'Hôtel-Dieu nous révèlent bien l'importance accordée au chant par les fondatrices qui, contre vents et marées, offraient la pureté de leur foi et aussi de leur voix.



Livre Cantoral de Plain-Chant pour les Religieuses Ursulines de Québec. (Archives des Ursulines de Québec).

Au début de la colonie, leurs chants sacrés servent d'outil précieux, pour transcender des conditions de vie et d'apostolat souvent très difficiles.

Après l'incendie du premier monastère, le 30 décembre 1650, les Ursulines reprennent cou-



Antiphonarium (1670). (Archives et livres rares, université Laval).

rage et reconstruisent...en chantant. Voici deux extraits éloquentes de l'autobiographie de Marie de l'Incarnation: «*je m'entretenais avec elle (la Vierge) lui disant: Allons, ma divine Mère, allons voir nos ouvriers. Selon les occurences, j'allais en haut, en bas, sur les échafaudages, sans crainte, en l'entretenant de la sorte. Quelquesfois, je me sentais inspirée de l'honorer par quelques-unes des hymnes ou entiennes de l'Église. Je suivais tous ces mouvements*». Puis dans le septième état d'oraison, elle s'exprime ainsi: «*Je chantais à mon divin Époux (Jésus) un cantique que son Esprit me faisait produire*». Ce qui laisse supposer que le mysticisme qui animait ces femmes pouvait être une source importante d'inspiration musicale dans leurs pratiques de dévotion.

Quelques années plus tard, l'arrivée du premier évêque de Québec met un frein à cette expression artistique. À sa première visite canonique au monastère, quelques religieuses lui demandent un abrégé des Constitutions. Mgr François de Laval en fait préparer un selon ses propres vues. Toutefois, Marie de l'Incarnation estime qu'il «*serait plus propre pour des carmélites ou pour les religieuses du Calvaire que pour les Ursulines*». Elle conclut: «*nous ne l'accepterons pas, si ce n'est à l'extrémité de l'obéissance*». Finalement, en juillet 1662, l'évêque approuve les Constitutions de 1647, mais avec quelques restrictions «*savoir: le chant pendant la consécration à la sainte messe qui ne sera plus en usage; quelques parties des grandes messes qui se chantaient en plein chant qui se diront doresnavant toutes entières à voix droite; et enfin la vocalité des jeunes professes qui n'auront plus aucune voix au chapitre avant quatre ans accomplis depuis leur profession*».

Pourtant, Marie de l'Incarnation éprouve de la difficulté à se plier aux récitations *recto tono* et confie au père Jérôme Lalemant: «*Il craint que nous prenions de la vanité en chantant et que nous ne donnions de la complaisance au dehors. Nous en chantons plus aux messes, parce, dit-il, que cela donne de la distraction au célébrant et qu'il n'a point vu cela ailleurs*». Que doit-on conclure? Leurs chants étaient-ils tout à fait originaux ou chantés avec une ferveur et un enthousiasme trop communicatifs? Toutefois, à partir de 1681, les Constitutions du Grand Couvent de Paris entrent en vigueur et les chants des Ursulines de Québec peuvent à nouveau résonner plus librement.

La place du chant

Voici une très belle page tirée des *Annales* des Hospitalières qui relate la mort de Catherine de Saint-Augustin et indique la place précieuse du chant dans la vie des communautés: «*On fit les prières des agonizans...La malade se soumit avec*

beaucoup de douceur et pria seulement la Mère Supérieure de trouver bon qu'on chanta le Te Deum: ce qui lui fut accordé. Elle l'entonna elle-même avec sa belle et ravissante voix; toute la communauté poursuivit avec elle jusqu'au verset In Te Domine speravi, qu'elle répéta trois fois».

Nos premières religieuses connaissaient le plainchant et, sans doute, chantaient-elles de mémoire une bonne partie des graduels et antiphonaires du XVII^e siècle, conservés dans leurs archives. Leur répertoire contient également des manuscrits dont la facture paraît moderne et originale pour l'époque. Plusieurs carnets de motets et cantiques spirituels en bon état de conservation s'y trouvent également. Environ 122 chants proviennent de la seconde moitié du XVII^e siècle et de la première moitié du XVIII^e siècle.

Composés dans un style français avec l'ornementation typique, le style italien s'y reconnaît aussi à l'occasion. Des modes anciens se mêlent aux tonalités plus modernes pour l'époque. La virtuosité vocale y dessine des arabesques étonnantes, où parfois les voix parallèles sont d'une simplicité émouvante.

La majorité des manuscrits comporte une ou deux voix de dessus, sans accompagnement. Les choristes chantaient *a cappella* ou accompagnées de la viole de gambe. Quelques rares pièces sont écrites en faux-bourdon ou à quatre parties. L'orgue viendra plus tard soutenir les voix. Les fidèles de la paroisse se rendaient quelquefois à la chapelle des Ursulines ou à celle des Hospitalières, et tous chantaient l'office en deux chœurs, l'un à l'intérieur et l'autre à l'extérieur du cloître.

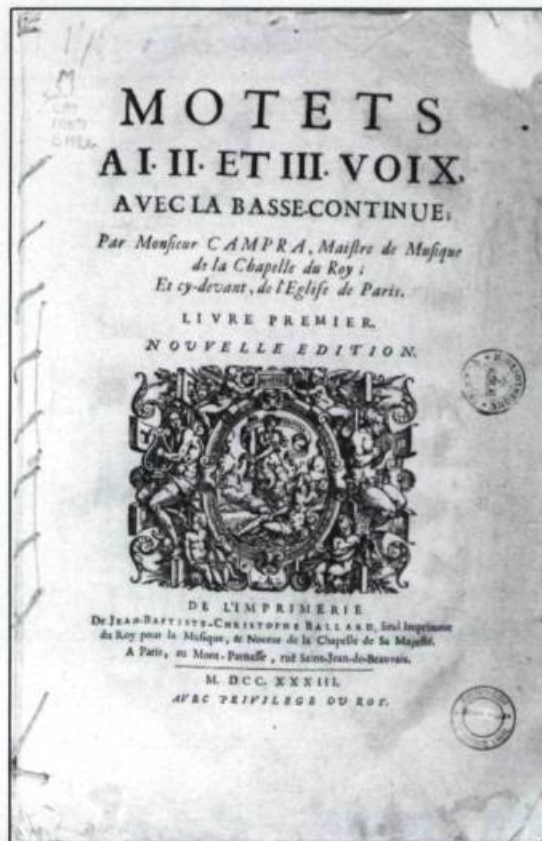
Oeuvres anonymes

La grande majorité des motets ne porte pas de signature. Trois des oeuvres sont attribuées respectivement à Marc-Antoine Charpentier, André Campra et au père Decouverd. Les archives contiennent aussi un motet de Michel-Richard de Lalande et une pièce de Sébastien Brossard. Tous, sauf le père Decouverd, sont des compositeurs français assez connus à leur époque. Les autres chants ne correspondent pas à des oeuvres européennes connues. L'écriture y est souvent habile et soignée, mais on devine parfois les efforts d'une main hésitante.

Il aurait vraisemblablement été mal vu pour une religieuse de signer sa propre composition. Néanmoins, ces oeuvres musicales témoignent d'une esthétique raffinée et d'une facture originale, quelquefois hautement inspirée.

Mieux qu'une analyse savante, les premières Constitutions des Ursulines de Québec rédigées, en 1647, par le père Lalemant et Marie de l'Incar-

nation, nous renseignent sur la place du chant sacré et aussi sur l'état d'esprit qui le favorise: «Quant aux dévotions ordinaires et extraordinaires envers le St-Sacrement estre le paradis terrestre de leur cœurs, elles chanteront tous les



André Campra. Motets à I, II, III voix avec la basse-continue. (Archives et livres rares, université Laval).

jours ouvriers à messe, à l'élévation de la sainte hostie, quelque motet en son bonneur – tant qu'il est possible... persévérer dans l'exacte observation de la prononciation du chant. Pour l'exécution de cet avis, il est nécessaire de se recueillir un peu au paravant sur tout pour les actions ou dévotions principales et plus solennelles: tenir quelques temps le corps et l'esprit en repos, ou en repoussant et esloignant toute autre pensée, entrer doucement dans le sentiment de l'excellence et du mérite de l'action à laquelle on va s'appliquer...» ♦

L'auteur tient à remercier le ministère des Affaires culturelles pour son soutien à la recherche. Les chants sacrés de la Nouvelle-France sont disponibles sur un disque intitulé: *Festivités en Nouvelle-France*, sur étiquette Siscom. no sc 08532.

*Musicienne et musicologue